

L'HUMANITÉ  
6, boul. Poissonnière - 9e

15. Jan. 1971

VII<sup>e</sup>

## Biennale de Paris on réclame des metteurs en scène

La VII<sup>e</sup> Biennale de Paris, qui aura lieu aux mois de septembre et octobre 1971, est actuellement en préparation.

Comme chaque année, aux côtés des peintres, sculpteurs, graveurs, architectes, compositeurs, cinéastes, âgés de moins de 35 ans, cette manifestation groupera des jeunes metteurs en scène de théâtre — étrangers ou français — de moins de 35 ans également, et ne bénéficiant pas de subventions régulières.

Les metteurs en scène d'œuvres dramatiques, lyriques, ou chorégraphiques, qui désiraient présenter un spectacle en création à cette Biennale — car seuls les spectacles constituant une véritable création seront retenus — doivent présenter un dossier comprenant : une note sur leurs activités passées ; le texte ou le synopsis de l'œuvre proposée ; une note précisant l'esprit du spectacle ; la nature des moyens mis en œuvre ; le nombre des participants ; les éléments du décor ; les installations techniques : son, lumière, etc.

Ces dossiers, qui devront parvenir au plus tard le 15 février 1971 au secrétariat de la Biennale de Paris, 11, rue Berryer, Paris-8<sup>e</sup>, seront examinés au fur et à mesure de leur arrivée. Puis des entretiens avec les responsables permettront d'étudier les conditions de réalisation et de déterminer au mieux la décision de la Biennale : le nombre d'équipes pouvant être accueillies étant restreint.

QUEST-FRANCE  
35 - RENNES

28. Janv. 1971

Entrefilets

◆ LA VII<sup>e</sup> BIENNALE DE PARIS aura lieu du 24 septembre au 1<sup>er</sup> novembre, au parc floral de Vincennes. Elle comprendra les sections habituelles d'arts plastiques et graphiques. En ce qui concerne les arts plastiques, la manifestation sera organisée sur invitations, autour des trois options suivantes : art conceptuel, hyperréalisme, interventions de l'artiste dans l'environnement sociologique. En ce qui concerne les travaux d'équipe, aucun thème n'est imposé mais une attention particulière sera portée aux projets consacrés aux thèmes suivants : lieu culturel polyvalent et mobile ; signalisation urbaine diurne et nocturne ; activités et jeux de plein air pour enfants.

(Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de la Biennale de Paris, 11, rue Berryer, Paris (8<sup>e</sup>), tél. 622.05.13.)